



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2025 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 7 novembre 2024 à 9 h 09 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin est absent lors de la première présentation.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Antoine Cremer, attaché politique, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Mario St-Pierre, directeur, Finances et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d’Aylmer.

RT20241107-P1 RECOMMANDATIONS FINALES DU PLAN D’INVESTISSEMENTS – VOLET MAINTIEN 2025-2029

Présentation par monsieur Steve Moran, président.

RECOMMANDATIONS :

BUDGET-2025-001 (CP-FIN-2024-021)

Le comité exécutif recommande au conseil d’atteindre le niveau requis de 236 M\$ par année (qui constitue un minimum sur la base de coûts constants, et qui devra être indexé pour tenir compte de l’inflation et du vieillissement des actifs) en haussant graduellement le montant global de ses investissements annuels sur la durée du prochain PFLT. (REC no 1)

Pour le budget 2025, cette recommandation tel que formulée par le comité se traduit par la hausse des investissements en maintien équivalent à un pourcent du compte de taxes, financée par la dette.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur la recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard	M. Louis Sabourin
M ^{me} Caroline Murray	M. Jocelyn Blondin		
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Mike Duggan		
M ^{me} Anik Des Marais	M. Denis Girouard		
M. Steve Moran	M. Mario Aubé		
M. Marc Bureau			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis			
M. Daniel Champagne			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Edmond Leclerc			
M. Steven Boivin			

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-002 (CP-FIN-2024-022)

Le comité exécutif recommande au conseil :

- d’adopter au Bloc D l’enveloppe de 940 000 \$ initialement prévue au PIVM 2025 pour la bonification de l’enveloppe des trottoirs manquants;
- de déplacer les projets suivants prévus initialement au PIVM à même la liste des projets du Bloc D à être priorisés par le conseil :
 - Atelier du Ruisseau – Déplacement de conduite (terrain municipal au coin des rues Papineau et Morin) (2 165 000 \$);
 - Atelier du Ruisseau – Relocalisation du monument aux Portugais de Hull (85 000 \$);
 - Bonification de l’enveloppe des trottoirs manquants (enveloppes des années 2026 à 2029 = 3 760 000 \$).

Monsieur le conseiller Jean Lessard inscrit son abstention quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-003 (CP-FIN-2024-023)

Le comité exécutif recommande au conseil de financer les projets suivants à même le budget opérationnel :

Service de police (2 110 000 \$) :

- Équipements spécialisés – Service de police;
- Lunettes de vision nocturne pour GI;
- Remplacement des carabines GI;
- Caméras véhiculaires;
- Équipements tireur d’élite;
- Veste par balle;
- Renouvellement des armes à impulsion électrique.

Service de sécurité incendie (1 854 000 \$) :

- Remplacement d’habits de combat;
- Équipements spécialisés – Incendie.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-004 (CP-FIN-2024-024)

Le comité exécutif recommande au conseil de transférer le programme de remplacement des compteurs d’eau ainsi que les salaires rattachés au projet au budget opérationnel (1 663 000 \$). Ces dépenses seront financées par la hausse du tarif des compteurs d’eau.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard	M. Louis Sabourin
M ^{me} Caroline Murray	M. Jocelyn Blondin		
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Mike Duggan		
M ^{me} Anik Des Marais	M. Denis Girouard		
M. Steve Moran	M. Mario Aubé		
M. Marc Bureau			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis			
M. Daniel Champagne			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Edmond Leclerc			
M. Steven Boivin			

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-005 (CP-FIN-2024-025)

Le comité exécutif recommande au conseil d’approprier des fonds totaux de 10 965 000 \$, pour les années 2025 à 2029, provenant de la réserve cycle de vie pour financer des travaux de réfection sur les infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

Aucun vote n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-006 (CP-FIN-2024-026)

Le comité exécutif recommande au conseil d’augmenter la dette pour financer le remplacement de véhicules en fin de vie reliés au premier Schéma de couverture de risque en incendie, soit 1 457 000 \$ en 2025 pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec et conformément au plan financier à long terme 2023-2032.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-007 (CP-FIN-2024-027)

Le comité exécutif recommande au conseil de financer la construction du second écocentre - secteur ouest par les redevances de développement, les redevances du PGMR (projets en cours) et par la tarification GMR. Les montants révisés au PIVM sont les suivants : 3 000 000 \$ / an pour les années 2025 et 2026 et 17 900 000 \$ pour l’année 2027.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Mario Aubé	M. Jean Lessard	M. Louis Sabourin
M. Gilles Chagnon			
M ^{me} Caroline Murray			
M ^{me} Bettyna Bélizaire			
M ^{me} Anik Des Marais			
M. Jocelyn Blondin			
M. Steve Moran			
M. Marc Bureau			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M. Mike Duggan			
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis			
M. Daniel Champagne			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Denis Girouard			
M. Edmond Leclerc			
M. Steven Boivin			

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-008 (CP-FIN-2024-028)

Le comité exécutif recommande au conseil de financer un montant de 23 158 000 \$ par l’augmentation de la dette représentant la part de la ville en lien avec le programme de subvention PRIMEAU et l’ajustement du programme de subvention de la TECQ suite à la confirmation du montant alloué à la Ville.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-009 (CP-FIN-2024-029)

Le comité exécutif recommande au conseil de financer une partie du projet du prolongement du boulevard de l’Europe, dont le financement initial était prévu au PIVM, par l’initiative – acquisition de terrains pour un montant de 5 850 000 \$.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-010 (CE-2024-11-06-HC2)

Le comité exécutif recommande au conseil de répartir l’utilisation de l’enveloppe « Projet pilote – Aménagements transitoires réseau cyclable » de façon à financer les dépenses opérationnelles du PDRC pour l’année 2025 (3 325 M\$), et en investissant le montant résiduel pour des aménagements transitoires (1 659 M\$).

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-011 (CE-2024-11-06-HC2)

Le comité exécutif recommande au conseil de préparer une stratégie de financement récurrent du Plan directeur du réseau cyclable, qui pourra notamment miser sur le recours au Bloc D, la taxe sur le stationnement ainsi qu’en tenant compte des portions qui pourraient être admissibles à des subventions.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard	M. Louis Sabourin
M ^{me} Caroline Murray	M. Denis Girouard		
M ^{me} Bettyna Bélizaire			
M ^{me} Anik Des Marais			
M. Jocelyn Blondin			
M. Steve Moran			
M. Marc Bureau			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M. Mike Duggan			
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis			
M. Daniel Champagne			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Mario Aubé			
M. Edmond Leclerc			
M. Steven Boivin			

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-012 (CP-FIN-2024-030)

Le comité exécutif recommande au conseil l’adoption du Plan d’investissements 2025-2029 – Volet maintien tel que présenté.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard	M. Louis Sabourin
M ^{me} Caroline Murray	M. Jocelyn Blondin		
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Mike Duggan		
M ^{me} Anik Des Marais	M. Denis Girouard		
M. Steve Moran	M. Mario Aubé		
M. Marc Bureau			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis			
M. Daniel Champagne			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Edmond Leclerc			
M. Steven Boivin			

La recommandation est adoptée à la majorité.

RT20241107-P2

RECOMMANDATIONS FINALES – DEMANDES DES MEMBRES DU CONSEIL

Présentation par monsieur Steve Moran, président.

RECOMMANDATIONS :

BUDGET-2025-013 (CE-DG-2021-21)

Le comité exécutif recommande au conseil d’approuver l’ensemble des recommandations telles que formulées précédemment.

Messieurs les conseillers Jean Lessard et Gilles Chagnon inscrivent leur abstention quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

RT20241107-P3

RECOMMANDATIONS FINALES EN LIEN AVEC LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2025

Présentation par monsieur Steve Moran, président.

AMÉLIORATIONS DE SERVICES :

Itinérance :

RECOMMANDATIONS :

BUDGET-2025-014

Le comité exécutif recommande d’accepter le dépôt des bilans du Plan d’action 2021-2023 en itinérance et en développement social.

Monsieur le conseiller Jean Lessard inscrit son abstention quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-015

Le comité exécutif recommande d’adopter le Plan d’action 2025-2029 en itinérance et en développement social.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Jocelyn Blondin	M. Gilles Chagnon	M. Louis Sabourin
M ^{me} Caroline Murray	M. Denis Girouard	M. Mike Duggan	
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Mario Aubé	M. Jean Lessard	
M ^{me} Anik Des Marais			
M. Steve Moran			
M. Marc Bureau			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis			
M. Daniel Champagne			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Edmond Leclerc			
M. Steven Boivin			

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-016

Le comité exécutif recommande d’autoriser le trésorier à prévoir un budget pour la mise en œuvre du Plan d’action 2025-2029 en itinérance et en développement social, soit : une somme de 4 997 394 \$ pour l’année 2025, 4 849 898 \$ pour l’année 2026, 4 730 648 \$ pour l’année 2027, 4 805 648 \$ pour l’année 2028 ainsi que 4 644 648 \$ pour l’année 2029.

Monsieur le conseiller Mario Aubé, appuyé par monsieur le conseiller propose l'amendement suivant, appuyé par monsieur le conseiller Denis Girouard :

« Que soit déposé au prochain conseil municipal une lettre adressée au gouvernement du Québec lui demandant d'assumer les responsabilités inerrantes à son champ de compétences, soit en matière d'itinérance, pour lesquelles la Ville de Gatineau devra pallier au cours des cinq prochaines années. »

Monsieur le président Steven Boivin indique que cet amendement devrait être traité comme un avis de proposition pour un dépôt d'une résolution lors d'une séance du conseil municipal.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souhaite s'assurer que le message envoyé au gouvernement du Québec soit clair à l'effet qu'il doit faire sa part dans ce dossier.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin a une certaine résistance face à cette recommandation du comité exécutif. Il n'est pas contre l'aide à l'itinérance, mais il ne croit pas que la solution actuelle est viable. Il cherche d'autres options possibles pour aider ces gens à sortir de cette situation. Il souhaite s'abstenir pour l'instant sur cet élément.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne salue l'initiative de monsieur Aubé d'interpeler le gouvernement provincial sur cet enjeu épineux. Il précise que nous sommes actuellement dans une situation de surverses avec des défis d'infrastructures et que le conseil municipal souhaiterait investir ce montant ailleurs. Il ajoute qu'il faut continuer à frapper sur ce clou afin que le gouvernement provincial fasse sa part. Les 5 M\$ servent à assurer le continuum de services en itinérance. Si la Ville n'agit pas, le problème risque de s'empirer. Si on ne comble pas le vide actuel, il faut se questionner sur qui le fera. Il fait partie de ceux qui continueront à insister pour que ces sommes soient assumées par le gouvernement provincial.

Monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne avoir reçu beaucoup de messages sur les surverses et les lampadaires défectueux. Il n'est pas contre le fait d'aider les concitoyens dans le besoin, mais il trouve que la Ville assume cette responsabilité pendant une trop longue période.

Monsieur Aubé, appuyé par monsieur Girouard, propose un second amendement :

« Pour prendre la moitié des sommes proposées (2,5 M\$)/ année pour 2025, 2026, 2027, 2028, 2029 et qu'elles soient spécifiquement affectées à des enveloppes budgétaires destinées à couvrir les contributions municipales pour la construction de logements sociaux permanents pour les personnes en situation d'itinérance, dans le cadre des programmes de la Société d'habitation du Québec. »

Monsieur Champagne intervient sur la question du logement social. Il mentionne qu'il y a plus de 1 100 logements actuellement en construction sur le territoire. Cette année on vient bonifier le logement social de 3 M\$. Il faut faire preuve d'agilité pour les projets provenant des fonds fiscalisés et aller chercher les sommes nécessaires. Il ne croit pas que de retirer le 2,5 M\$ cette année est à l'avantage des personnes en situation d'itinérance ni à celui de la Ville.

Monsieur le conseiller Steve Moran indique ne pas être en faveur de l'amendement proposé. Les montants proposés ne sont pas compressibles puisque si nous ne les budgétions pas nous allons les dépenser d'une façon ou d'une autre. Dans la proposition budgétaire, le plus grand investissement concerne la sécurisation du site Guertin. De plus, en budgétant ces sommes, Il en coûtera moins cher pour la Ville. Il est nécessaire d'appuyer le budget tel que proposé.

Monsieur Moran se dit déçu du fait que monsieur Girouard n'appuie pas la proposition budgétaire du comité exécutif.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin prend son siège à 9 h 34.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon est d’avis que si l’on autorise ces montants, il faut se questionner sur le message envoyé. Il demande de favoriser un juste milieu et de couper la poire en deux en réduisant le montant accordé annuellement. Il propose, appuyé par monsieur le conseiller Mike Duggan, un sous-amendement :

« Conserver le financement de 4 997 394 \$ pour 2025 et réduire de moitié le financement pour les années 2026, 2027, 2028 et 2029, soit 2 424 949 \$ pour 2026, 2 365 324 \$ pour 2027, 2 402 824 \$ pour 2028 et 2 322 324 \$ pour 2029. »

Monsieur Moran dit comprendre la proposition, toutefois la réalité est à l’effet que nous devons être prévisibles. Le fait d’envoyer le signal de ne pas croire à ce projet, est un problème pour les futures embauches et les gens qui travaillent sur le terrain. La réalité est que nous devons aider les gens afin de les sortir de la rue pour qu’ils puissent aller dans les logements. Il faut également sécuriser les lieux et mettre en place des normes de vie.

Monsieur Champagne est préoccupé par le sous-amendement proposé. Il y a un montant de 1,325 M\$ pour le volet « Un toit pour tous ». Il y a déjà le réflexe d’engager des sommes pour le logement social. Le prochain conseil sera souverain pour décider d’une diminution des sommes. Également, le fait de réduire le montant aurait un effet négatif sur le logement social. Si on vient réduire de moitié, cela viendra fragiliser notre capacité à livrer du logement social. Si au courant des prochaines années le gouvernement provincial décide de s’impliquer, le prochain conseil municipal pourra redistribuer les sommes en conséquence.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette indique que dans les montants proposés, il y a notamment de la concertation. Le défi du CISSSO est de concerter les organismes. La Ville assume ce leadership afin d’offrir une solution à long terme à l’itinérance. On souhaite augmenter les soins donnés aux personnes en situation d’itinérance et les amener à s’outiller pour se sortir de cette situation. Le vide actuel crée de la désaffiliation sociale, d’où l’importance d’agir rapidement. Également, il faut structurer l’action de la Ville. Donc, en coupant de moitié les sommes, on vient créer de l’instabilité à ce niveau.

Monsieur le président Steven Boivin procède avec le vote sur le sous-amendement proposé par monsieur le conseiller Gilles Chagnon et appuyé par monsieur le conseiller Mike Duggan :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M. Gilles Chagnon M. Mike Duggan M. Denis Girouard	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Anik Des Marais M. Steve Moran M. Marc Bureau M ^{me} Isabelle N. Miron M. Louis Sabourin M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Daniel Champagne M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet M. Mario Aubé M. Edmond Leclerc M. Steven Boivin	M. Jocelyn Blondin M. Jean Lessard

Le sous-amendement est rejeté à la majorité.

Monsieur le conseiller Denis Girouard souhaite répondre au Commissaire à l’itinérance. Au niveau de l’investissement, il souhaite connaître les montants exacts qui seront accordés pour le secteur du Lac Beauchamp. Avant de faire des allégations contre le conseiller du quartier, il mentionne qu’il faut venir sur le terrain pour faire le constat. Il ajoute que les montants accordés par la Ville font en sorte de donner un aspect permanent à l’itinérance. Il croit que c’est le logement qui permettra de sortir les personnes en situation d’itinérance de la rue. Les intervenants veulent pouvoir les aider en matière de logements afin de créer un nouveau lien avec celles-ci. La Ville n’est pas experte en itinérance et le plus important est de s’assurer que le gouvernement provincial prenne ses responsabilités.

Monsieur Duggan trouve le fait de consacrer du temps au sujet de l’itinérance est une bonne idée. De son constat, il est d’avis que nous rentrons dans une dynamique de dépenses versus investissement et qu’au niveau municipal, il faut être stratégique en matière budgétaire. Il appuie l’amendement proposé par monsieur Aubé.

Monsieur le président Steven Boivin procède au vote quant à l’amendement proposé par monsieur le conseiller Mario Aubé et appuyé par monsieur le conseiller Denis Girouard :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M. Mike Duggan M. Denis Girouard M. Mario Aubé	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Anik Des Marais M. Steve Moran M. Marc Bureau M ^{me} Isabelle N. Miron M. Louis Sabourin M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Daniel Champagne M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet M. Edmond Leclerc M. Steven Boivin	M. Gilles Chagnon M. Jocelyn Blondin M. Jean Lessard

L’amendement est rejeté à la majorité.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Anik Des Marais M. Steve Moran M. Marc Bureau M ^{me} Isabelle N. Miron M. Louis Sabourin M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Daniel Champagne M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet M. Edmond Leclerc M. Steven Boivin	M. Denis Girouard M. Mario Aubé	M. Gilles Chagnon M. Jocelyn Blondin M. Mike Duggan M. Jean Lessard

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-017

Le comité exécutif recommande de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à assurer la mise en œuvre du Plan d’action 2025-2029 en itinérance et en développement social.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Anik Des Marais M. Steve Moran M. Marc Bureau M ^{me} Isabelle N. Miron M. Louis Sabourin M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Daniel Champagne M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet M. Edmond Leclerc M. Steven Boivin	M. Denis Girouard M. Mario Aubé	M. Gilles Chagnon M. Jocelyn Blondin M. Mike Duggan M. Jean Lessard

Centre-ville :

BUDGET-2025-018 (CE-BCCV-2024-01)

Le comité exécutif recommande au conseil de proposer les déboursés de 800 000 \$ à compter de l’année 2025 consacrés aux efforts de diversification économique au centre-ville. Ces améliorations de services seront considérées lors de la semaine d’étude budgétaire 2025.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-019 (CE-BCCV-2024-02)

Le comité exécutif recommande au conseil de proposer les déboursés de 3 050 000 \$ pour l’année 2025, 3 175 000 \$ pour l’année 2026 et finalement une somme récurrente de 2 475 000 \$ à compter de l’année 2027 pour les efforts de dynamisation, d’animation quatre saisons, de mise en œuvre du sentier culturel et d’embellissement au centre-ville. Ces améliorations de services seront considérées lors de la semaine d’étude budgétaire 2025.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Denis Girouard	M. Gilles Chagnon
M ^{me} Caroline Murray	M. Mario Aubé	M. Jean Lessard
M ^{me} Bettyna Bélizaire		
M ^{me} Anik Des Marais		
M. Jocelyn Blondin		
M. Steve Moran		
M. Marc Bureau		
M ^{me} Isabelle N. Miron		
M. Louis Sabourin		
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent		
M. Mike Duggan		
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis		
M. Daniel Champagne		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Edmond Leclerc		
M. Steven Boivin		

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-020 (CE-BCCV-2024-03)

Le comité exécutif recommande au conseil de proposer un montant de 75 000 \$ à compter de 2025 dans le but de réaliser un portrait annuel de l’état du centre-ville. Ces améliorations de services seront considérées lors de la semaine d’étude budgétaire 2025.

Monsieur le conseiller Jean Lessard inscrit son abstention quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

Plan climat :

BUDGET-2025-021

Le comité exécutif recommande au conseil une enveloppe de 1 900 000 \$ pour combler les besoins du plan climat qui excèdent le financement disponible dans l’initiative en lien avec le climat.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard
M ^{me} Caroline Murray	M. Jocelyn Blondin	
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Mike Duggan	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Denis Girouard	
M. Steve Moran	M. Mario Aubé	
M. Marc Bureau		
M ^{me} Isabelle N. Miron		
M. Louis Sabourin		
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent		
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis		
M. Daniel Champagne		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Edmond Leclerc		
M. Steven Boivin		

La recommandation est adoptée à la majorité.

Fonds d’appui aux anciens centres-villes :

BUDGET-2025-022

Le comité exécutif recommande au conseil d’allouer une enveloppe de 1 M\$ pour le fonds d’appui aux anciens centres-villes.

Monsieur le conseiller Jean Lessard inscrit son abstention quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-023

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater l’administration à rassembler les élus concernés afin d’élaborer une proposition structurante pour l’utilisation des fonds, en dédiant les ressources nécessaires dans le cadre budgétaire octroyé pour la mise en place de différentes mesures à cet effet.

Monsieur le conseiller Jean Lessard inscrit son abstention quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

Lucy-Faris :

BUDGET-2025-024 (CE-ACL-2024-10)

Le comité exécutif recommande au conseil d’accepter de bonifier de 568 367 \$ les déboursés récurrents au fonctionnement de la bibliothèque Lucy-Faris à compter de 2025 et de 553 215 \$ supplémentaires en 2026 (l’augmentation des frais d’entretien se fera de façon linéaire pour atteindre 100 % des frais en 2031). Ces bonifications devront être prévues à même les budgets d’améliorations de services des années budgétaires concernées.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

Ressources humaines SBI – Stratégie d’acquisition et de disposition de propriétés :

BUDGET-2025-025 (CE-RH-2024-007)

Le comité exécutif recommande au conseil de soumettre le financement du projet de 443 222 \$ à l’étude du budget 2025 dans le cadre des bonifications de services.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

Comité de réactualisation de la participation citoyenne :**BUDGET-2025-026**

Le comité exécutif recommande au conseil de réserver une somme de 400 000 \$ à titre de financement de démarrage pour la mise en œuvre des recommandations du comité de réactualisation de la participation citoyenne aux affaires municipales pour le budget 2025.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur cette recommandation.

Réglementation pesticides :**BUDGET-2025-027 (CP-2024-STE-02)**

Le comité exécutif recommande au conseil le financement de 380 000 \$ pour le financement du budget de fonctionnement du règlement pour l'année 2025 et le financement de trois postes au Service de l'eau et des matières résiduelles.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur cette recommandation.

Dôme :**BUDGET-2025-028**

Le comité exécutif recommande au conseil de prévoir un montant de 100 000 \$ pour les coûts d'opération du dôme pour l'année 2025.

Monsieur le conseiller Mike Duggan inscrit sa dissidence quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur cette recommandation.

Modernisation de l'auditorium – Cégep de l'Outaouais :**BUDGET-2025-029 (CP-ACL-2024-12)**

Le comité exécutif recommande au conseil l'approbation d'une contribution financière annuelle de 120 000 \$ pour les années 2025 à 2034 inclusivement pour soutenir la modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins du Cégep de l'Outaouais.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur cette recommandation.

Intégration des politiques du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés :**BUDGET-2025-030**

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver les augmentations suivantes :

- 25 000 \$ pour la révision et intégration des politiques en une politique cadre;
- 10 000 \$ pour le cadre de gestion « Éthique, intégrité et sécurité »;
- 25 000 \$ pour le cadre de développement du sport et de l'activité physique.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur cette recommandation.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLESPlan pour la récupération des textiles :**BUDGET-2025-031 (CP-SEMR-2024-011)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget total additionnel de 750 000 \$ pour la période 2025-2029, soit 150 000 \$ par année, via la taxe GMR résidentielle pour financer la mise en œuvre du plan d'action pour la récupération des textiles.

Monsieur le conseiller Jean Lessard inscrit sa dissidence quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur cette recommandation.

Tarification des conteneurs de recyclage pour les nouveaux immeubles de 20 unités et plus :

BUDGET-2025-032 (CE-EMR-2024-014)

Le comité exécutif recommande au conseil de tarifier les conteneurs de recyclage pour les nouveaux immeubles de 20 unités et plus, selon les tarifs prévus au Règlement de tarification et à partir du 1^{er} janvier 2025.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur cette recommandation.

TAXE SUR LES PARCS DE STATIONNEMENTS :

BUDGET-2025-033 (CE-FIN-2024-032)

Le comité exécutif recommande au conseil de taxer les parcs de stationnements selon l'option 4H :

- Aucun tarif pour les 4 zones conformément aux cartes faisant partie intégrante de la présentation excluant le centre-ville, soit :
 - Le site patrimonial d'Aylmer;
 - Le noyau urbain du Vieux-Buckingham;
 - Le secteur d'étude du PPU Notre-Dame;
 - Le secteur de revitalisation Masson-Angers;
- Taux régulier dans l'aire de consolidation; et
- 25 % supplémentaire dans la structure urbaine.

Monsieur le conseiller Mario Aubé, appuyé par madame la conseillère Anik Des Marais, propose l'amendement suivant :

« Le comité exécutif recommande de taxer les stationnements selon l'option 4H, soit aucun tarif pour les 4 zones conformément aux cartes faisant partie intégrante de la présentation excluant le centre-ville, taux régulier dans l'aire de consolidation et 25 % supplémentaire dans la structure urbaine, et que le secteur de l'Encan à Masson soit imposé dans l'aire de consolidation plutôt que la ZATC. »

Il demande cette modification puisque la fréquence des transports en commun pour les secteurs d'Angers et de Masson est relativement basse. À Angers, il n'y a pas de restaurant avec salle à manger et les gens doivent prendre leur voiture pour pouvoir bénéficier de ce type de service dans un autre secteur. Il y a également beaucoup de PME dans ce secteur et il existe des enjeux d'infrastructures pour permettre le développement rapidement. L'idée est de préserver les PME en place et l'intention de cette nouvelle taxe est de cibler les grandes structures commerciales.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc indique que ce règlement est agile et qui atteint les objectifs en considérant les sensibilités de chacun des secteurs. Il accueille l'amendement favorablement et cela peut faciliter le transport collectif et l'aménagement du territoire. Une telle zone peut avoir une taxation similaire à ce qui se trouve sur l'avenue Lépine.

Monsieur le conseiller Steve Moran indique que le comité exécutif appuiera l'amendement avec la formulation suivante :

« Le comité exécutif recommande au conseil de taxer les parcs de stationnements selon l'option 4H :

- Aucun tarif pour les 4 zones conformément aux cartes faisant partie intégrante de la présentation excluant le centre-ville, soit :
 - Le site patrimonial d'Aylmer;
 - Le noyau urbain du Vieux-Buckingham;
 - Le secteur d'étude du PPU Notre-Dame;
 - Le secteur de revitalisation Masson-Angers;
- Taux régulier dans l'aire de consolidation, et la ZATC Georges; et
- 25 % supplémentaire dans le reste de la structure urbaine. »

Monsieur le conseiller Mario Aubé est d'accord avec la formulation proposée.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur l’amendement proposé à la recommandation. La recommandation est donc amendée.

Monsieur le conseiller Mike Duggan comprend que cette mesure est une punition financière sans bénéfice. Par respect pour les entreprises de Pointe-Gatineau, il votera contre cette mesure jusqu’à ce qu’une solution alternative soit proposée.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande le vote indicatif sur la recommandation telle qu’amendée :

POUR	CONTRE
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon
M ^{me} Caroline Murray	M. Mike Duggan
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Denis Girouard
M ^{me} Anik Des Marais	
M. Jocelyn Blondin	
M. Steve Moran	
M. Marc Bureau	
M ^{me} Isabelle N. Miron	
M. Louis Sabourin	
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis	
M. Daniel Champagne	
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet	
M. Jean Lessard	
M. Mario Aubé	
M. Edmond Leclerc	
M. Steven Boivin	

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-034 (CE-FIN-2024-033)

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater l’administration à modifier la réglementation actuelle afin de supprimer les normes minimales de stationnement.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-035 (CE-FIN-2024-034)

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Comité des finances et l’administration à élaborer un plan d’action afin :

- d’examiner les possibilités de modulation en fonction de la performance écologique des stationnements (canopée, perméabilité, etc.);
- de proposer des mesures pour assurer une cohérence entre les objectifs visés par la taxe et la gestion des stationnements municipaux;
- au besoin, de proposer des modifications au zonage pour assurer les possibilités de redéveloppement;
- d’analyser plus en détail les autres différentes propositions des textes de réflexion;
- de monitorer l’instauration de l’outil, de ses effets, des modulations proposées et de présenter un bilan au conseil municipal au plus tard en juillet 2025.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

RT20241107-P3

RECOMMANDATIONS FINALES DU BUDGET 2025

Présentation par monsieur Steve Moran, président.

RECOMMANDATIONS :

BUDGET-2025-036 (CP-FIN-2024-015)

Le comité exécutif recommande au conseil d’utiliser le fonds d’initiative – en lien avec le plan climat pour financer la bonification du plan de foresterie urbaine, du plan de gestion de l’eau, de la charte de biodiversité et du plan climat.

Monsieur le conseiller Mike Duggan inscrit sa dissidence quant à la recommandation.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon inscrit son abstention quant à la recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur cette recommandation.

BUDGET-2025-038 (CP-FIN-2024-017)

Le comité exécutif recommande au conseil de décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 4,18 % pour la catégorie non résidentielle et de 3,18 % pour toutes les autres catégories.

Monsieur le conseiller Marc Bureau aimerait remercier monsieur St-Pierre pour ces loyaux services au sein de la Ville de Gatineau. Il ne peut que saluer le professionnalisme de ce dernier.

Aujourd’hui il affirme que de nombreuses actions en matière d’environnement sont en branlant. L’équipe de transition écologique a pu mettre en place plusieurs plans d’action. Ce qui est présenté dans le budget actuel est une réponse à la crise environnementale. Il indique voter en faveur des montants en matière d’itinérance. Il votera donc en faveur du budget actuel tel que proposé.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard
M ^{me} Caroline Murray	M. Mike Duggan	
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Denis Girouard	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Mario Aubé	
M. Jocelyn Blondin		
M. Steve Moran		
M. Marc Bureau		
M ^{me} Isabelle N. Miron		
M. Louis Sabourin		
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent		
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis		
M. Daniel Champagne		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Edmond Leclerc		
M. Steven Boivin		

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-039 (CP-FIN-2024-018)

Le comité exécutif recommande au conseil de hausser le tarif des matières résiduelles de 156,44 \$ à 174,61 \$.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard
M ^{me} Caroline Murray	M. Jocelyn Blondin	
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Denis Girouard	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Mario Aubé	
M. Steve Moran		
M. Marc Bureau		
M ^{me} Isabelle N. Miron		
M. Louis Sabourin		
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent		
M. Mike Duggan		
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis		
M. Daniel Champagne		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Edmond Leclerc		
M. Steven Boivin		

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-040 (CP-FIN-2024-019)

Le comité exécutif recommande au conseil d’autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard
M ^{me} Caroline Murray	M. Jocelyn Blondin	
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Denis Girouard	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Mario Aubé	
M. Steve Moran		
M. Marc Bureau		
M ^{me} Isabelle N. Miron		
M. Louis Sabourin		
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent		
M. Mike Duggan		
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis		
M. Daniel Champagne		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Edmond Leclerc		
M. Steven Boivin		

La recommandation est adoptée à la majorité.

BUDGET-2025-041 (CP-FIN-2024-020)

Le comité exécutif recommande au conseil d’accepter le budget 2025.

Monsieur le conseiller Jean Lessard souligne le travail exceptionnel de monsieur St-Pierre.

Monsieur le conseiller Mario Aubé remercie également monsieur St-Pierre pour toutes ses années à travailler au sein de la Ville de Gatineau. Il souligne également la relève au Service des finances.

Dans un autre ordre d’idée, il mentionne qu’il votera contre ce budget pour les différentes raisons qu’il a invoquées tout au long de la semaine budgétaire.

Monsieur le conseiller Mike Duggan remercie également le travail de monsieur St-Pierre.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin indique avoir exprimé ses opinions sur le budget. Il souligne le budget de la STO et la participation du Service des finances dans ces relations.

Monsieur le conseiller Denis Girouard demande le vote indicatif sur cette recommandation :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M. Gilles Chagnon	M. Jean Lessard
M ^{me} Caroline Murray	M. Mike Duggan	
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Denis Girouard	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Mario Aubé	
M. Jocelyn Blondin		
M. Steve Moran		
M. Marc Bureau		
M ^{me} Isabelle N. Miron		
M. Louis Sabourin		
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent		
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis		
M. Daniel Champagne		
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet		
M. Edmond Leclerc		
M. Steven Boivin		

La recommandation est adoptée à la majorité.

Retour sur la semaine budgétaire

Mot de monsieur Rousseau sur la semaine budgétaire. Il remercie toute l'équipe de la Direction générale et l'équipe des finances. Remerciement spécial à M^e Véronique Denis pour son engagement tout au long de la semaine. Il termine en soulignant le travail exceptionnel de monsieur St-Pierre.

Madame la mairesse souligne quelques faits marquants de cette semaine d'étude budgétaire. Elle mentionne avoir confiance dans le processus qui nous permet d'avancer positivement. Elle remercie les collègues de s'être prêtés au jeu ainsi que de la rigueur dont ils ont fait preuve. Elle fait part des multiples défis de la fiscalité municipale. En terminant, elle souligne le travail effectué par les équipes administratives, notamment le Service des finances et la Direction générale.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 10 h 43.

M^e Camille Doucet-Côté
Greffière adjointe
Service du greffe